

RÉACTION AU BUDGET PROVINCIAL DE 2024 - Douche froide pour les Auberges du cœur du Québec

NOUVELLES FOURNIES PAR

Regroupement des Auberges du cœur du Québec →

Mars 13, 2024, 09:41 ET

MONTRÉAL, le 13 mars 2024 /CNW/ - Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ) considère le dernier budget crève-cœur pour les maisons d'hébergement jeunesse communautaires et, plus largement, pour l'ensemble du milieu communautaire autonome du Québec. Cet exercice annuel est l'occasion pour le gouvernement d'indiquer à la population ses priorités. Manifestement, malgré les crises du logement, de l'itinérance, des enjeux de santé mentale et d'accessibilité à des soins de santé physique et psychologique, les populations marginalisées et les jeunes vulnérables ne représentent pas l'électorat caquiste.

Le RACQ revendique pour ses membres un rehaussement significatif de leur financement à la mission depuis de nombreuses années. Pourtant, après plusieurs rencontres avec le personnel des ministres des Services Sociaux et de l'Action communautaire, plusieurs participations à des comités et des consultations, force est de constater que la stratégie politique est de faire semblant d'écouter les enjeux urgents et pressants des milieux d'hébergement jeunesse. Nos doléances se trouveront balayées du revers de la main une fois le temps de poser un véritable geste pour améliorer le sort des jeunes vulnérables du Québec.

En termes de financement à la mission, les Auberges du cœur restent à la traîne des ressources d'hébergements dont la mission est similaire, soit celle d'offrir des services 24/7, 365 jours par année. Ensemble, elles cumulent un retard de 27M\$ de plus annuellement pour répondre à leurs besoins.



« Certaines des maisons membres du Regroupement peinent à boucler leur budget annuel. Non seulement les Auberges ne reçoivent pas plus, mais tout ce qui touche la transition à la vie adulte des jeunes non plus. Pas plus de logement abordable pour les jeunes. Pas de mesure en prévention de l'itinérance des jeunes. Pas plus d'accès à des soins de santé mentale pour les jeunes. Ces mêmes jeunes-là sont dans nos ressources et on doit en refuser plein par manque de financement. C'est vraiment choquant. », affirme Paule Dalphond, directrice générale du Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) vecteur d'appauvrissement des Auberges du coeur

L'ajout de 39M\$ dans le PSOC, un des programmes phares dont s'est doté notre société pour soutenir l'action communautaire et le filet social québécois, contribue à maintenir les organismes dans la précarité en ne donnant pas accès aux ressources financières nécessaires pour mener à bien leur mission. Ce faisant, les maisons d'hébergement jeunesse peinent à maintenir des services et en développer de nouveaux pour répondre aux besoins de plus en plus importants des jeunes vulnérabilisées.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre ainsi que du récent renouvellement des conventions collectives du secteur public, le fossé s'est dramatiquement élargi en ce qui a trait aux conditions salariales, freinant notre capacité d'agir. Aux prises avec de hauts taux de roulement, dans des processus d'embauches et de formations à recommencer constamment, ce sont les jeunes fréquentant ces organisations qui en paient la note. Ainsi, ils ne peuvent recevoir pleinement le soutien dont ils ont besoin pour se sortir de la pauvreté, de l'isolement, développer davantage leur autonomie et espérer améliorer leurs conditions de vie.

Une prophétie autoréalisée

En consentant des baisses d'impôts, que personne ne réclamait vraiment, tout en sachant que l'État devrait renégocier les conventions collectives de centaines de milliers de travailleuses et travailleurs, le gouvernement a réalisé sa prophétie : les finances ne sont pas assez bonnes pour soutenir les demandes du milieu de l'hébergement jeunesse communautaire. Il concrétise aussi une gestion néolibérale de l'État québécois avec les effets déshumanisants de son idéologie marchande qu'il impose à notre secteur dont les relations humaines, l'éthique et l'équité sociale sont les pierres d'assises. Les décisions prises au fil des derniers mois

(subventions aux Kings de Los Angeles et Northvolt, pour ne nommer que celles-ci) illustrent bien une collectivisation des coûts par la population du Québec pour une privatisation des profits.

Tandis que nous mettons en garde le gouvernement de points de rupture dans les services offerts depuis des années, ce dernier s'entête à regarder le filet de sécurité et les services aux jeunes vulnérables s'effriter. En conséquence, ces mêmes jeunes qui peinent déjà à se nourrir et se loger convenablement ne verront aucune amélioration de leur situation. Pire, ils seront de plus en plus nombreux à se tourner vers nos ressources qui peinent déjà à répondre à la demande.

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec est le trait d'union de 32 organismes qui comptent 34 maisons d'hébergement communautaires pour jeunes vivant des difficultés ou en situation d'itinérance dans 10 régions du Québec. Les Auberges du cœur hébergent et soutiennent chaque année plus de 3 500 jeunes âgé·e·s entre 12 et 35 ans et doivent en refuser autant, généralement faute de places, pour près de 100 000 nuitées. Au total, l'ensemble des Auberges du cœur offre plus de 570 places (379 en maison d'hébergement et 193 en appartements supervisés ou logements sociaux). C'est aussi près de 500 travailleur·euse·s et 450 bénévoles qui gravitent autour de ces jeunes. Ces chiffres ne reflètent qu'une partie des besoins des jeunes pour le type d'hébergement et de soutien que nous offrons considérant les territoires où de telles ressources sont inexistantes.

Visitez <https://www.aubergesducoeur.org/>

SOURCE Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Renseignements: Paule Dalphond, Tél. : 514 523-8559, poste 202, Cell. : 450-750-2929, Courriel : paule.dalphond@aubergesducoeur.org